Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 7 décembre 2022

Présents :		**Absents :**	
Benoit Champagne	Parent	Marie-Louise Fortier	Parent
Stéphane Beauchesne	Parent	Caroline Dubois	Soutien
Louise Lapierre	Parent		
Catherine Boire	Parent		
Benoit Martineau	Parent		
Isabelle Boisvert	Parent – départ à 19 h		
Valérie Pouyanne	Parent		
Bruno Grandmaison	Soutien - remplaçant		
Valéry Aubin-Morel	Professionnel		
Caroline Leclerc	Enseignante		
Julie Couture	Enseignante		
Vicky Perron	Enseignante		
Sabrina Duranleau	Enseignante		
Patrick Martineau	Communauté		
Marie-Josée Grimard	Secrétaire		
Martin Riendeau	Directeur		
Marie Hamel	Représentante des élèves – départ à 19 h		
Marie-Jeanne Adam	Représentante des élèves		
Ophélie Vigneault	Représentante des élèves		
Laurent Sylvain	Invité		

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Benoit Champagne ouvre la séance à 18 h 30. Nous sommes informés qu'il y a une démission de la part de monsieur Martin Audit comme membre du conseil.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Benoit Champagne nous présente l'ordre du jour, qui comporte des modifications, soit l'ajout du sous-point 4.1 - Fonds de dépannage, ainsi que l'ajout des sous-points 7.1 - Grille-horaire - Adoption et 7.2 - Grilles-matières 2023-2024 – Information.

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 7 décembre 2022

Il est proposé par madame Louise Lapierre, appuyé par madame Caroline Leclerc, et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2022

Monsieur Benoit Champagne expose le procès-verbal du 2 novembre dernier.

Une correction est demandée au **point 9 :** la mention « Adopté à l'unanimité » ne devrait pas y être puisqu'il s'agissait d'un point d'information.

Également, monsieur Riendeau mentionne que le nom d'Ophélie Veilleux devra être corrigé pour Ophélie Vigneault.

Il est proposé par madame Mélanie Benoît, appuyé par madame Valérie Pouyanne, et résolu :
QUE le procès-verbal soit accepté avec les modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 2 novembre 2022

Monsieur Martin Riendeau fait un suivi au point 13 en lien avec le questionnement pour l'accueil de nos nouveaux arrivants qui ne parlent ni français ni anglais. Une première rencontre, organisée par le centre de services, se tiendra dans le but de créer un comité pour la mise en place d'une structure d'accueil des nouveaux arrivants. Ils planifient que ces nouvelles mesures seront en place en septembre prochain. Entretemps, une enseignante spécialisée en francisation s'est jointe à l'équipe et les jeunes peuvent déjà bénéficier d'heures de francisation supplémentaires. L'intégration n'est pas parfaite, mais elle se fait graduellement. Monsieur Riendeau fait également un suivi au point 16 sur le projet de transport scolaire pour les élèves qui font des activités parascolaires. Il y aura un délai avant la mise en place, des analyses sont en cours pour essayer de réduire les coûts.

4.1 Fonds de dépannage

Madame Valérie Pouyanne, qui siège au comité du fonds de dépannage, nous informe qu'un seul projet a été déposé, soit le projet « Produits d'hygiène féminine », déposé

par des élèves du conseil étudiant, représentés par mademoiselle Ophélie Vigneault. Mesdemoiselles Ophélie Vigneault et Marie-Jeanne Adam nous présentent leur projet qui a pour but d'offrir à environ 800 filles une option de dépannage en cas de besoin pendant leurs règles, de sensibiliser les filles à la solidarité féminine, de les informer sur les options écologiques et durables, ainsi que d'éradiquer le tabou autour des règles et des produits d'hygiène féminine.

Madame Valérie Pouyanne nous informe que le comité a très bien accueilli le projet et félicite les filles pour la qualité de la présentation du projet. Toutefois, le comité a un questionnement sur la pérennité du projet étant donné que les produits écologiques sont très dispendieux et qu'ils mobilisent une grande part du budget prévu pour une seule année. Le comité suggère que les filles qui désirent se procurer des produits écologiques aient à payer une petite fraction du prix plutôt que de les obtenir gratuitement, autant pour aider à la pérennité du projet que pour s'assurer que les filles seront sérieuses dans leur engagement à utiliser les produits. Mesdemoiselles Ophélie Vigneault et Marie-Jeanne Adam nous mentionnent que des demandes de collaboration ont également été effectuées auprès du CIUSSS. Il est prévu qu'un comité soit formé en projet pilote, afin d'assurer la passation d'année en année. Un investissement annuel de démarrage est estimé à 11 096 $ et le montant demandé au Fonds de dépannage est de 3000$.

Madame Valérie Pouyanne explique que la recommandation du comité est que le projet soit accepté dès maintenant et que le montant de 3 000 $ soit accordé au projet, mais qu'il demande que les déposants reviennent avec une proposition pour alléger la charge des produits écologiques sur le budget du projet.

Il est proposé par madame Caroline Leclerc, appuyé par madame Catherine Boire, et résolu :

QU'un financement de 3000$ provenant du fonds de dépannage soit accordé au projet d'hygiène féminine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 7 décembre 2022

5. Formation conseil d'établissement

Monsieur Martin Riendeau fait une révision de la fiche 6, qui porte sur le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

6. Bilan sondage violence et intimidation – Invité Laurent Sylvain

Monsieur Laurent Sylvain nous présente les résultats des sondages. Il y a 1 326 élèves qui ont été sondés. Certains groupes ne pouvaient pas participer pour différents motifs. Les mêmes catégories ressortent chaque année avec des résultats similaires. Une rencontre est prévue avec le conseil étudiant pour voir quelles actions pourraient être mises en place. Le comité d'encadrement travaille à mettre en place des actions pour sensibiliser les jeunes. Un plan de match sera présenté en février. Il y a eu des animations sur les sextos auprès des élèves de secondaire 1. Nous essayons de prévenir l'intimidation et la violence plutôt que d'avoir à intervenir après un incident. Madame Vicky Perron trouve qu'il y a plus d'élèves qui vont dénoncer à la place de leur ami ciblé par la violence. Elle mentionne qu'il n'y a aucune tolérance de l'équipe-école. Le document « Plan d'action de l'école pour un milieu sain et sécuritaire », qui doit être envoyé à tous les parents de l'école, est présenté au conseil. Une petite coquille (erreur de date) est remarquée dans le document.

Il est proposé par madame Vicky Perron, appuyé par madame Julie Couture, et résolu :

QUE le document « Plan d'action de l'école pour un milieu sain et sécuritaire » soit envoyé aux parents après la correction de la coquille.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Bilan des consultations – Grille horaire et grilles-matières 2023-2024

7.1 Grille-horaire – Adoption

Monsieur Martin Riendeau nous explique brièvement la grille-horaire proposée pour l'année scolaire 2023-2024. Il s'agit essentiellement de la reconduction de la grille-horaire de l'année en cours.

Il est proposé par madame Vicky Perron, appuyé par madame Valéry Aubin Morel, et résolu :

QUE la grille-horaire 2023-2024 soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Grille-matières 2023-2024 – Informations

Monsieur Martin Riendeau nous informe qu'il ne pourra nous présenter la grille-matières pour le moment. Les rencontres ne sont pas encore terminées avec les enseignants. Il nous explique en quoi consiste l'arrimage des grilles, qui a été adopté à l'unanimité par les enseignants et qui apportera des changements majeurs dans notre école.

8. Budget révisé 2022-2023 - Adoption

Monsieur Martin Riendeau nous présente le budget révisé.

Il est proposé par madame Catherine Boire, appuyé par monsieur Benoît Martineau, et résolu :
QUE le budget révisé soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Sorties éducatives – Approbation

Les sorties éducatives sont présentées au conseil. Il est souligné que la demande de sortie du basketball 2e cycle pour le 18 et 24 janvier est incomplète. Comme une autre réunion du conseil est prévue avant ces dates, elle pourra être présentée à nouveau pour approbation au début janvier.

Il est proposé par madame Louise Lapierre, appuyé par madame Sabrina Duranleau, et résolu:
QUE les sorties éducatives soient adoptées telles que déposées, à l'exception de celles du 18 et 24 janvier pour le basketball 2e cycle.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 7 décembre 2022

10. Campagnes de financement- Approbation

Aucune

11. Représentantes des élèves

Mademoiselle Marie-Jeanne Adam nous mentionne que la Brigade culinaire a fait une dégustation de bouchées le 17 novembre dernier. L'activité de skate est la moins choisie parmi les divers choix offerts aux élèves.
Mademoiselle Ophélie Vigneault nous informe qu'elles ont suivi une nouvelle formation Vox Populi qui était très intéressante. Elle nous mentionne que la campagne de financement de fromage a obtenu des ventes record. La distribution des paniers est très populaire auprès des élèves et des élèves de 5e secondaire participent pour l'assemblage et la distribution qui se fera le 15 décembre prochain. Elle précise que les élèves de 5e secondaire se sont donné comme défi de battre leur record de collecte pour le Cannethon. Actuellement les filles mènent, mais les résultats sont serrés. Elle nous mentionne également que la Fondation a organisé un brunch de Noël et qu'ils ont vendu 450 billets. Elle nous précise qu'une pièce de théâtre sur la violence et l'intimidation a été présentée aux 4e et 5e secondaires et qu'elle fut bien appréciée selon les commentaires entendus.

12. Représentants des membres du personnel

Madame Caroline Leclerc nous précise que c'est de toute beauté de voir l'enseignante de francisation avec les nouveaux arrivants. Elle mentionne que beaucoup de sorties sont à venir dans l'école. Elle nous parle du Comité engagé qui a tenté d'inciter à un Noël écolo et que ça n'a pas si bien fonctionné cette année. Elle nous rappelle également qu'il y aura le Marché de Noël ce vendredi de 10 h à 15 h. L'activité Méga géniale a été très appréciée des élèves. Le personnel est heureux que nous ayons enfin reçu les nouvelles chaises. Elle nous fait également une présentation des objectifs du Comité engagé pour cette année.

Madame Vicky Perron nous parle de la pièce de théâtre des élèves de 3e secondaire qui a été présentée à l'école. Ils ont dû ajouter des chaises pour les spectateurs, ils ont dépassé les attentes. La semaine prochaine, ils reçoivent des petits du primaire, soit de maternelle, pour une représentation des 1re et 2e secondaires.

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 7 décembre 2022

13. Représentants parents

Monsieur Benoît Martineau nous mentionne que les dates pour les concentrations ne sont pas bonnes sur le site Internet de l'école. Actuellement, il est encore inscrit 2021-2022.

Madame Louise Lapierre nous réitère que les conférences de l'Institut des troubles d'apprentissage sont très intéressantes. Elle en a mis en pratique avec son fils et elle a vu des résultats. Le lien est disponible sur la page Facebook du comité de parents.

Monsieur Benoît Champagne nous parle de la journée de mobilisation de parents qui aura lieu le 25 mars. Une pièce de théâtre sera présentée sans frais : « Un parent presque parfait ».

14. Représentants communauté

Monsieur Patrick Martineau nous rappelle que la Maison des jeunes est ouverte du mardi au samedi de 9 h 30 à 17 h, incluant les heures de dîner. Il y aura un brunch pour les jeunes le 16 décembre, qui sera payé par des voisins situés devant l'établissement. Il nous informe que les intervenants sont bénévoles pour Nez rouge afin d'amasser des sous qui leur serviront de financement. Le jeudi 8 décembre, ils auront une rencontre du comité 12-17 pour la violence amoureuse.

15. Points de la direction - Informations

- Soirée de bulletin du 17 novembre. Le modèle de réservation semble avoir eu un impact au niveau de la participation des parents à cette soirée.
- Il y a un groupe de discussion sur l'heure du midi pour la mise en place d'ateliers qui ciblent les élèves consommateurs. Plusieurs intervenants travaillent sur ce point qui touche une cinquantaine de jeunes.
- *J'me gère* en est à sa 3e année. Cette formation est donnée conjointement avec le CIUSSSE et elle inclut la participation des parents. Elle vise à donner des outils aux jeunes et à leurs parents.
- Les plans de l'aménagement du terrain devant l'entrée des élèves ont été reçus et sont en analyse.
- Les bornes de recharge pour voitures électriques sont maintenant fonctionnelles.

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 7 décembre 2022

16. Questions du public

Il n'y a pas de public.

17. Correspondance

Aucune

18. Date de la prochaine rencontre – Mercredi 11 janvier 2023 – 18 h 30 – Bibliothèque

19. Levée de la réunion

Il est proposé par madame Sabrina Duranleau et appuyé par monsieur Patrick Martineau que la réunion soit levée à 21 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signature du président

Signature du directeur